

Règlement des émoluments de la fondation de prévoyance Invest Épargne 3 de la Banque Baloise

Service	Taux	Détails
Ouverture / Gestion / Clôture du compte	gratuit	
Relevé de compte	gratuit	en fin d'année le 31.12
Frais d'envoi	aucun	
Impôt anticipé	aucun	
Ouverture d'un compte de dépôts-titres	gratuit	
Gestion de compte de dépôts-titres	0.20% p.a.	
Clôture de compte de dépôts-titres	gratuit	en fin d'année le 31.12
Transactions de titres	jusqu'à 50'000.00	0.80%
	jusqu'à 250'000.00	0.60%
	jusqu'à 500'000.00	0.50%
	jusqu'à 750'000.00	0.40%
	jusqu'à 1 Mio.	0.30%
	à partir de 1 Mio.	0.20%
	aucun	Courtage lors de reprises
	différents émoluments	Le barème des taxes/frais de chaque produit est indiqué sur la fiche d'information qui le concerne.
Mise en gage pour l'encouragement à l'accès à la propriété	gratuit	
Établissement d'attestations de faisabilité	gratuit	
Charges diverses (telles que recherches, contrôles d'adresses, etc.)	100.00	l'heure

Tous les montants sont indiqués en francs suisse.

- La disponibilité dépend des directives légales. Les transferts vers une autre forme de prévoyance 3a se font dans un délai de résiliation de 31 jours.
- Les frais résultant de l'exécution d'ordres sortant de l'ordinaire - demandes réitérées d'extraits de compte par le preneur de prévoyance ou rectifications onéreuses des écritures - pourront lui être facturés aux taux bancaires usuels.
- Un solde négatif sur le compte de prévoyance résultant d'une charge financière liée aux frais peut être équilibré par la fondation en vendant des droits de fonds.
- Le taux d'intérêt applicable actuellement et le règlement des émoluments sont communiqués au preneur de prévoyance sur le site Internet de la Banque Baloise SA (www.baloise.ch). Le tarif en vigueur fait foi dès sa publication.

Soleure, janvier 2023